

---

# APPEL À PROJETS RÉSIDENCE D'ARTISTES 2025-2026

Ouverture appel à projet du 13 janvier au 23 février 2025 minuit

L'Université ouvre son appel à résidences pour deux compagnies artistiques pour l'année 2025-2026 !



**Créée en 1973, l'Université Lumière Lyon 2 est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche pluridisciplinaire dans le champ des sciences humaines et sociales. Elle met en œuvre une politique d'ouverture, humaine et humaniste, engagée et solidaire, démocratique et citoyenne.**

**Dans sa volonté de s'ouvrir au monde artistique et s'appuyant sur la convention cadre Université lieu de culture, l'Université Lyon 2 souhaite développer des résidences d'artistes. Une résidence de création ou de diffusion, constitue la modalité privilégiée de la présence artistique à l'université. Elle est l'occasion pour les étudiantes et étudiants d'être confrontés directement à l'univers d'un artiste et à la création contemporaine. Elle favorise également le développement et l'accompagnement des pratiques artistiques et culturelles des étudiantes et étudiants.**

## **• CANDIDATURES**

L'appel s'adresse aux artistes, compagnies, collectifs d'artistes et/ou structures associatives témoignant d'une expérience professionnelle dans la conception et la réalisation de projets artistiques et culturels. **Une préférence sera donnée aux artistes émergents.**

Dans le cadre du lancement de son schéma directeur Développement Durable - Responsabilité Sociétale et Environnementale et de l'élaboration de son Plan AVENIRS (Actions Vers des ENGagements Innovants, Responsables et Soutenables), l'Université souhaite une résidence décarbonée et privilégiera les artistes régionaux ou les projets dont la mobilité des équipes artistiques et techniques limiteront l'émission de CO<sub>2</sub>.

## **• DISCIPLINES ET THÉMATIQUES**

Le projet peut concerner les disciplines artistiques et culturelles suivantes : **théâtre, danse, cirque, théâtre d'objets, théâtre de marionnettes, performance, musique, arts numériques.**

Le projet doit entrer **en résonance avec les domaines de formation de l'université** : Arts, lettres, langues / Droit, économie, gestion / Sciences humaines et sociales / Sciences, technologie, santé ou avec les 8 pôles de spécialité qui fondent la singularité de l'établissement.

Les huit thématiques des pôles sont : Action publique et citoyenneté ; Genre ; Humanités numériques, Individus et sociétés connectées ; Médiations, création ; Mémoires et patrimoine ; Travail ; Villes et mobilités ; Vulnérabilités, inclusions, inégalités.

## • RESSOURCES MISES À DISPOSITION

L'artiste ou l'équipe artistique retenue sera accueillie sur le plateau de l'**Amphithéâtre culturel**, véritable salle de spectacle de 400 places dotée d'un équipement scénique professionnel.

Les deux projets artistiques retenus par le jury bénéficieront d'un soutien financier d'un montant de 1500 euros chacun.

Les frais de transport, repas et hébergements ne sont pas pris en charge.



<https://www.univ-lyon2.fr/campus/test-amphitheatre-culturel>

## • PÉRIODES

La mise à disposition de l'amphithéâtre culturel avec accueil technique (deux régisseurs polyvalents) pour l'appel à projet se déroule en deux temps et couvre l'une des périodes suivantes :

Du 10 au 20 juin 2025 (hors week-end) soit 9 jours (amplitude horaire - 9h - 18h)

Du 24 juin au 4 juillet 2025 (hors week-end) soit 9 jours (amplitude horaire - 9h - 18h)

Puis une seconde période de 4 jours lors de l'année universitaire 2025-2026 (à déterminer entre septembre 2025 et avril 2026) permettant une sortie de résidence avec une présentation publique de la création et un temps de rencontre avec le public étudiant. Cette seconde période permet à l'artiste, compagnie ou collectif d'artistes de bénéficier d'un premier espace de représentation et de diffusion de sa création, de moments d'échanges avec les publics, partenaires et professionnels.

## • CALENDRIER

**13 janvier 2025** : ouverture de l'appel à projet artistique

**23 février 2025** : clôture de l'appel à projet artistique

**Début avril** : examen des projets et sélection

**Mi-Avril 2025** : Annonce des projets retenus, rencontre avec le service culturel de l'université et définition des modalités de mise en place de la résidence.

**Juin-juillet 2025** : accueil(s) en résidence

**Année universitaire 2025-2026** : sortie de résidence, présentation publique à l'Université

## • COMPOSITION DU DOSSIER

- Une lettre d'intention présentant notamment le projet artistique, les motivations et l'adéquation avec les thématiques de l'université. Un projet de médiation artistique avec les étudiants et étudiantes sera bienvenu.
- Un Curriculum Vitae de l'artiste ou du collectif ou de la compagnie
- Un dossier artistique présentant les réalisations représentatives de la démarche artistique et du parcours artistique.
- Éventuelle fiche technique de la création

**Envoi des éléments du dossier avant le 23 février 2025 via le formulaire en ligne : [cliquez ici pour candidater.](#)**

---

# CONTACT

**SERVICE CULTUREL  
DIRECTION DE LA VIE  
ÉTUDIANTE  
ET DES CAMPUS  
UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2**

Bâtiment C,  
campus Porte des Alpes  
5 avenue Pierre Mendès France,  
Bron Tél. 04 78 77 23 10

[www.univ-lyon2.fr](http://www.univ-lyon2.fr)

[culture@listes.univ-lyon2.fr](mailto:culture@listes.univ-lyon2.fr)

Service culturel de l'Université

[@CultureLyon 2](#) 

[@CultureLyon2](#) 

